

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 14/11/2017

Lieu : SALLE DU CONSEIL

Membres :

Raphaël CHEVALARD – Michèle HOOGE - Sylvie LARCHEVEQUE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE
– Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Joël PUJADE – Julien LACROIX --
Stéphane LHUISSIER

Absente excusée : Sylvie LARCHEVEQUE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie - affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 17/11/2017

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 5
---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Point budgétaire
2. Fonds de concours 2017
3. Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
4. Chantiers d'Utilité Sociale
5. Veillée de Noël
6. Rapport Activité 2016 de la Maison de l'Eau
7. Adhésion Commune La Bastide d'Engras au SIIG
8. Renouvellement contrat JVS Mairistem
9. Changement plateforme Ixbus vers Ixchange pour dématérialisation
10. VIGIFONCIER
11. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Sylvie LARCHEVEQUE, absente ce jour, donne pouvoir à Patrick PALISSE.

1. Point budgétaire

a. Point budgétaire au 12/11/2017

Un point d'avancement du budget de fonctionnement au 14 novembre a été fait en séance, montrant que les dépenses sont globalement conformes à l'attendu et les recettes légèrement supérieures au prévisionnel à cette date.

b. Fonds Départemental de Péréquation

Le Maire informe le Conseil Municipal du versement par le Conseil Départemental de 14 272 € au lieu de 12000 € prévu au budget de fonctionnement.

c. Contrats territoriaux 2017

Le Maire informe le Conseil Municipal du versement par le Conseil Départemental de 3100 € pour des travaux de menuiseries (budget d'investissement)

d. Décision modificative au Budget Initial

Pour financer la réfection des chemins suite aux intempéries d'octobre 2014, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le transfert de 1100 € du compte 2135 (opération bâtiments communaux) au compte 2112 (opération voirie).

2. Fonds de concours 2017

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité la demande de Fonds de Concours à l'Agglomération du Gard Rhodanien pour :

- a. Menuiseries mairie et école (fenêtres et volets)
- b. Climatisation mairie et isolation plafond
- c. Vidéoprojecteur école
- d. Restauration de la future salle du conseil du rez-de-chaussée de la mairie
- e. Micro-ondes industriel et chambre froide pour la salle des fêtes
- f. Remplacement du panneau « Communauté de Communes du Val de Tave » situé sur le côté droit de l'église par un panneau « Agglomération du Gard Rhodanien » avec si possible un plan du village.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
--	---------------------------------	--

3. Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

En 2015, le Conseil Municipal a créé un Plan Communal de Sauvegarde. Ce dernier permet d'identifier les risques naturels majeurs sur la commune et de définir des parades à ces risques.

Dans la même logique, le Conseil Municipal a élaboré à l'automne 2017, avec l'association PREDICT, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui permettra d'informer préventivement les habitants du PIN sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages.

Ce document sera prochainement mis en ligne sur notre site internet et diffusé sous forme papier à chaque foyer.

4. Chantiers d'Utilité Sociale

Le maire fera une demande de Chantiers d'Utilité Sociale à l'Agglomération du Gard Rhodanien pour l'année 2017 pour les chantiers suivants :

- a. Fontaine du Mas
- b. Débroussaillage du Chemin des Parans, Chemin Four à Chaux, Gué de Chaulendy
- c. Mur salle des fêtes

5. Veillée de Noël (veillée des treize desserts de Noël prévue le 2 décembre 2017 à 20h30)

Inscriptions : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20/11; les places sont limitées à 80.

Une réunion de la commission Culture et Occitanie se tiendra vendredi 17 novembre à 17h30.

6. Rapport Activité 2016 de la Maison de l'Eau

Reporté au prochain Conseil Municipal.

7. Adhésion Commune La Bastide d'Engras au SIIG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'adhésion de la Commune La Bastide d'Engras au SIIG.

8. Renouvellement Contrat JVS Mairistem

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le renouvellement du contrat en objet (état civil, finances, payes, élections).

9. Changement plateforme Ixbus vers Ixchange

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le changement de plateforme relative à la dématérialisation de la signature du Maire pour la comptabilité.

10. VIGIFONCIER

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) nous a informé de la vente d'un terrain agricole de 3850 m² au lieu-dit Ran de Vernède.

11. Questions diverses

a. Création d'entreprise

Une entreprise de plomberie a été créée sur la commune par M. Josselyn DUHAMEL

b. Téléthon 2017

Il sera organisé le 10 décembre à partir de 16 heures.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	---------------------------------	--

Il débutera par une animation pour les plus petits organisée par l'association « Les Dames du Jeu » suivi par un concert à l'église donné par la chorale « Les Choramis » ; un vin chaud préparé par les associations sera ensuite proposé.

La Mairie récoltera les dons et les transmettra ensuite à l'association du Téléthon.

Une rencontre est prévue le 17 novembre à 17h avec la coordinatrice du secteur et à cette occasion un contrat sera signé avec la mairie pour la remise des dons.

c. Promenade de la Paix « Ouistreham »

Les créateurs de l'ouvrage ont notifié à la commune la réception de leur adhésion.

d. Les nouveaux habitants du PIN depuis 2014

Ils sont au nombre de 90 environ en résidence principale.

e. Calendrier

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 12 décembre en place du 19 décembre et celle de la commission Communication le 24 novembre à 15 h30.

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 5

Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Julien LACROIX	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	